

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1289>



Collège André-Malraux à Paron

Plus beau le voyage au collège de Paron : un vrai feuilleton... au jour le jour !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: samedi 31 décembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

J'organise, avec 3 collègues, des voyages-reportages pour une classe de 3e PAM.

- L'histoire débute en septembre 2005 lors d'une réunion de travail avec Mme la Principale pour lui présenter notre projet (4 sorties : 2 de une journée en 2005 et 2 de 3 jours en 2006). Mon collègue et moi notons qu'elle y est favorable, comme les années précédentes, et que les remplacements ne poseront pas problème (elle connaît nos positions sur les remplacements imposés !).

- Le 07/11, au premier CA, sur cette question des remplacements, elle ne dit pas autre chose à la communauté scolaire. La question est tout de même sensible, car elle accuse les membres du SNES de faire pression sur les volontaires. Elle refuse que nous lisions une déclaration.

- Quelques jours plus tard, nous lui demandons d'organiser une réunion pour que l'on discute des remplacements. Renseignements pris, quelques (ou un) collègues volontaires se sentent agressés par le simple fait que nous disions ouvertement notre position contre les remplacements en salle des profs (chacun a sa conscience...) ! Vive la liberté d'expression !

- Le 22/11, lors de cette réunion, elle nous informe qu'elle appliquera à la lettre le décret, y compris pour les sorties pédagogiques. Un peu abasourdis, nous en mesurons vite les conséquences et j'ai déjà des "pressions" directes de collègues sur le fait qu'ils ne veulent pas subir mes projets (ce que je comprends). Avec les organisateurs des autres sorties, nous demandons une entrevue à Mme la Principale, ce qu'elle nous accorde difficilement. Elle nous réaffirme sa position sur l'application du décret dans toute sa rigueur et nous demande... de lui faire confiance...

- Nous multiplions les réunions pour aboutir à un texte pour le CA du 06/12 : **la plupart des organisateurs sont prêts à tout arrêter si elle persiste** (le projet PAM a déjà reçu l'accord pour 15000 € et engagé 600 € d'arrhes !).

- Le 02/12, Pascale Marlin et Pascal Meunier rencontrent les délégués du SNPDEN et leur parlent des problèmes de Paron.

- Le 05/12, c'est le conseil de classe de la 3e PAM : après une remarque des élèves sur l'inutilité des remplacements (qu'ils ont subis en maths), elle accuse (encore) le professeur principal (que je suis) de leur avoir "soufflé" cela ! Les parents lui demandent ce qu'il en est des sorties prévues. Elle réaffirme sa position et dit qu'en septembre, elle nous a laissé organiser le projet pensant que ce décret serait retiré !

- Le 06/12, nous sommes restés, montre en main, 15 minutes au CA, car **Mme la Principale a encore refusé que l'on lise notre déclaration sur les remplacements**. 2 censures = un départ !

- Le 07/12, je rencontre mon IPR, qui est aussi directrice de la DRAC, pour présenter à mes collègues icaunais d'histoire-géo le film réalisé par les 3^Â° PAM de l'an passé et je lui fais part de notre désespoir face à l'attitude rigoriste de notre chef d'établissement.
Le 08/12, en allant apporter de nouveaux textes à Mme la Principale (une lettre sur la classe PAM et sur notre incompréhension face à la loi adressée à notre hiérarchie - jusqu'au ministre - , puis sur une demande de simulation pour nos sorties), **elle nous annonce qu'elle a reçu un appel du rectorat lui demandant plus de souplesse !**
Elle nous présente une simulation pour le voyage à Auschwitz : rien à redire.
Ce n'était donc pas si compliqué, juste une affaire de volonté : que dire de la confiance ???
Ah ! Ce que c'est que d'être une "fonctionnaire zélée" (expression choisie par Mme la Principale, dans son discours de pré-rentrée à son arrivée).

Plus beau le voyage au collège de Paron : un vrai feuilleton... au jour le jour !

Finalement, nos actions et notre ténacité ont fini par payer, mais quelle débauche d'énergie il a fallu déployer !

Christelle PROVOST,

co-secrétaire du S1 du collège *André-Malraux*, Paron

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
